

Réunion du Comité Provincial Namurois qui s'est tenue à TABORA

SAISON 2025/2026 : P.V. N° 04 – 230426.

Séance ouverte à 19h00.

Membres présents :

Mmes. C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCRUTSEN.
MM. C. CORYN, P NOËL, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membre excusé :

M. J.-C. OGER.

1. Approbation du dernier PV:

Le PV N°3 du 26/12/25 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Secrétariat:

- D. Harmand, suspendu de ses fonctions par la commission de discipline de l'AFTT est en attente de son appel non suspensif. Il ne participe donc pas à la réunion.
- Au 23 avril, la province compte 3625 joueurs et 163 licences récréatives, soit une très légère stagnation par rapport à la saison passée.
- Deux nouveaux clubs ont fait leur apparition, N223 TT Waillet et N224 Gaulois Basse Sambre.
- La prochaine AP verra l'élection des nouveaux membres effectifs de l'AFTT et ceux du CPN. Frédéric Grandjean ne se représente pas à l'AFTT et Sandra Vancrutsen au CPN. Dominique Harmand est en attente de la décision de son appel. Il y aura 6 postes à pourvoir à l'AFTT et 9 au CPN.

3. Trésorerie:

- Un club (N27) n'est toujours pas en ordre de trésorerie malgré plusieurs rappels.
- Christophe Coryn est autorisé à acheter 40 t-shirts qui seront la propriété du CPNV car le budget pour Trêves présente un solde positif et on va de plus recevoir de l'argent de l'Amicale;
- Seulement un point noir au niveau comptabilité, la commission d'arbitrage a épuisé tout son budget au niveau des indemnités des arbitres alors qu'il reste encore des compétitions.

4. Souper des champions:

- Situation sur les besoins en trophées, coupes et médailles afin de regrouper les achats.
- Décision est prise de renommer le prix « Claude Malarne » en prix « Gilbert Hawotte », meilleur dirigeant, et le prix « Joseph Wanet » de la commission technique des jeunes en prix « Léon Liessens ».
- Les propositions de lauréat des différents prix sont passées en revue.

5. Commission d'arbitrage:

- Les demandes d'homologation de salle n'ont pas pu se faire par manque de disponibilité. Il faudra trouver une solution à ce problème récurrent, y compris dans les missions interclubs. De plus, le bureau ne reçoit que très peu de rapport des arbitres envoyés en mission interclubs.

6. **Commission vétérans:**

- Le budget pour la prochaine saison devra comprendre toutes les compétitions vétérans/aînées dont Trèves.
- De manière générale, il est de plus en plus difficile de trouver des dates pour les compétitions.
- Le constat est posé que les vétérans et aînées préfèrent jouer l'interclubs vétérans au détriment de l'interclubs normal. Ce n'est pas la volonté de la commission. Une réflexion doit être faite par rapport aux classements car les joueurs perdent moins de point lors des compétitions aînées/vétérans.
- Beaucoup de joueurs voudraient revenir au critérium avec et sans handicap en même temps. Le problème concerne la durée car il est nécessaire de jouer en 3 sets gagnants pour le critérium sans handicap afin que ce dernier reste officiellement qualificatif pour le championnat de Belgique.
- L'organisation d'un challenge de doubles « Freddy Romainville/Léon Liessens » est à l'étude.

7. **Divers:**

- La salle de Temploux n'est pas disponible pour le critérium de classement du 21 novembre 26. Tabora n'étant pas libre, une alternative est cherchée par le responsable. Il est regrettable qu'il n'est pas été averti plus tôt de l'indisponibilité de Temploux. A l'avenir, il réservera Tabora en plus et annulera la réservation dès que Temploux sera confirmé.
- Les dates des IJN 2026 sont maintenues malgré l'interclubs. Les clubs des joueurs, arbitres et coachs sélectionnés pourront demander le report de la rencontre.
- Le CPN s'étonne que les nominations des président, trésorier, vice-président et responsable des règlements se fassent avec les anciens membres effectifs. Cette situation est un non-sens.

Séance levée à 22h30.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire,

Ph. WINAND

Président,

P. NOEL